



Comité de Pilotage Natura 2000 et Ramsar *Site « Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier, forêt de Monts »*

15 décembre 2025 – Beauvoir-sur-Mer



Animation Natura 2000 cadre national

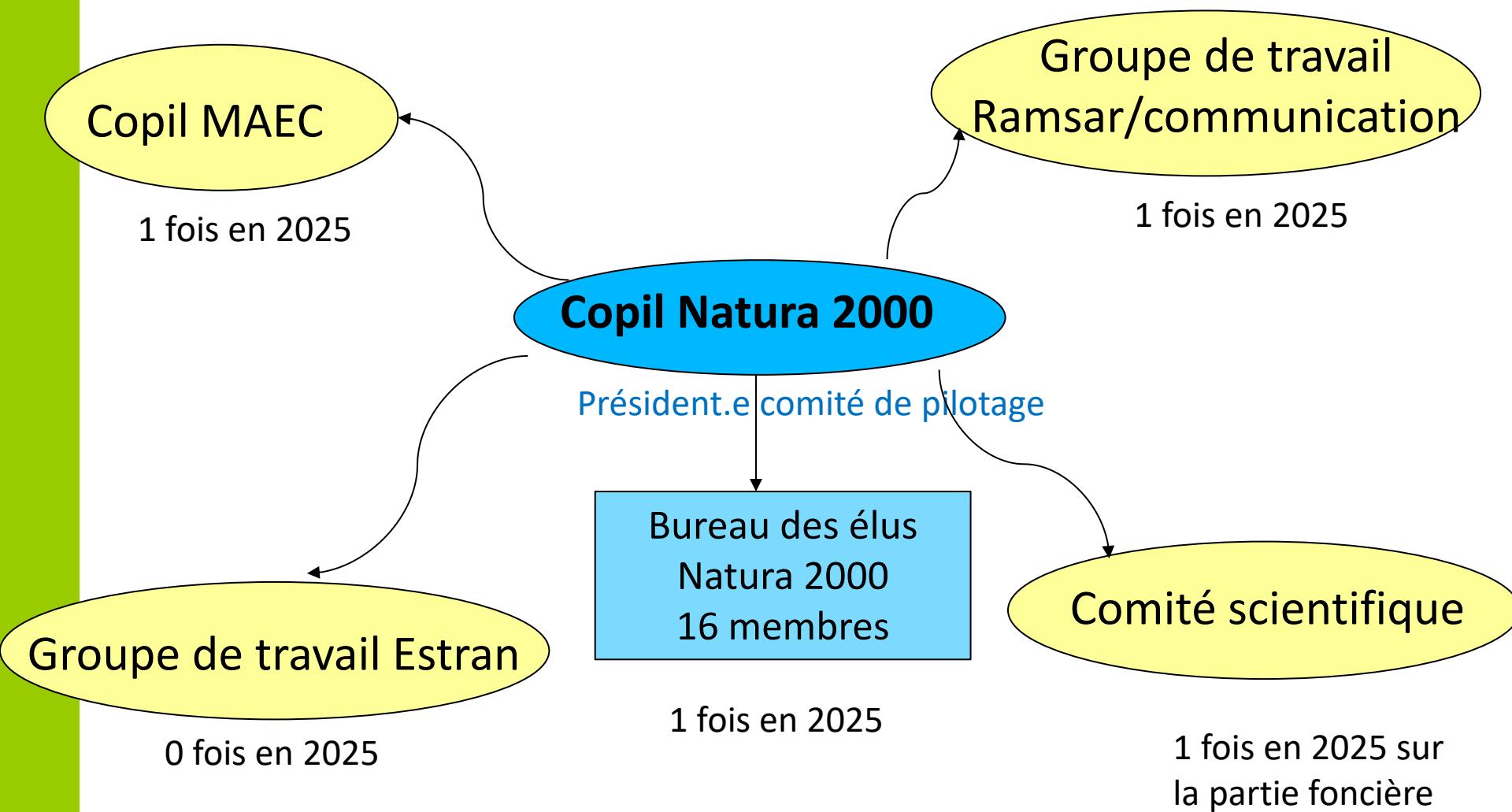
Feuille de route de l'animation

1. Mise en œuvre de la contractualisation non agricole
 - 1.1-animation des contrats Natura 2000
 - 1.2-animation des chartes Natura 2000
 - 1.3-animation pour la gestion avec d'autres outils financiers (LIFE...)
2. Mise en œuvre de la contractualisation agricole
3. Mise en œuvre des actions non contractuelles proposées par les DOCOB
4. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
5. Amélioration des connaissances et suivi scientifique
6. Communication, sensibilisation et information
7. Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
8. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site
9. Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB
10. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels

... Pour chaque action un nombre de jours à passer



Animation Natura 2000 en Marais breton



Ordre du Jour

- **Bilan de l'animation Natura 2000 en 2025**
→ présentation RNR du Bout de sac (LPO 85/commune de Beauvoir-sur-Mer)
- **Projets et perspectives pour 2026**





Natura 2000

Bilan de l'année 2025



Prévisionnel financier 2025-2026

- **Convention Natura 2000 :**

2025-2026 Région: 119 706 € (40%)

2025-2028 FEDER: 475 048,45 € (60%)

- 1 ETP chargée de mission Natura 2000

- 0,3 ETP MAEC

- 0,3 ETP Coordination

- 2 ambassadeurs du littoral sur juillet et août

- Temps d'animation MAEC Chambre d'agriculture

- Actions de communication et soirée Ramsar

- **SMBB :** financement d'un stagiaire 2,5 mois appui aux suivis naturalistes en 2025



Apports financiers au territoire

Les outils Natura 2000 ont apporté 1 849 298 € en 2025 au territoire (hors animation)

1 387 058 € : MAEC (estimation)

462 240 € : dotation biodiversité

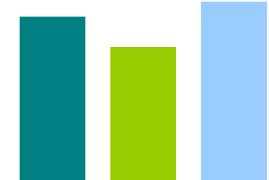
49 577,16 € : contrat Natura 2000 (**crédits réservés, non payés**)



Dotation biodiversité

Nom commune	Attribution dotation aménités rurales						
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
BARBATRE					14 709 €	16 237 €	30 946 €
BARRE-DE-MONTS	25 286 €	25 281 €	34 139 €	37 271 €	37 271 €	37 271 €	196 519 €
BEAUVOIR-SUR-MER	29 904 €	29 672 €	40 227 €	43 375 €	43 375 €	43 375 €	229 928 €
BOIS-DE-CENE			13 341 €	14 675 €	19 767 €	21 769 €	69 552 €
BOUIN	19 977 €	19 984 €	27 169 €	29 201 €	41 113 €	45 094 €	182 538 €
CHALLANS						0 €	0 €
CHATEAUNEUF						0 €	0 €
COMMEQUIERS						0 €	0 €
LA BERNERIE-EN-RETZ					12 182 €	13 669 €	25 851 €
LA GUERINIERE					7 132 €	7 845 €	14 977 €
LE FENOUILLER						0 €	0 €
LE PERRIER	17 387 €	17 452 €	23 835 €	25 783 €	25 783 €	26 898 €	137 138 €
L'EPINE			23 628 €	25 563 €	25 503 €	25 563 €	100 257 €
LES MOUTIERS-EN-RETZ					6 072 €	6 723 €	12 795 €
MACHECOUL-SAINT-MEME					31 954 €	35 055 €	67 009 €
NOIRMOUTIER-EN-L'ILE					29 224 €	32 168 €	61 392 €
NOTRE-DAME-DE-MONTS	29 546 €	29 734 €	40 408 €	43 748 €	43 748 €	43 748 €	230 932 €
NOTRE-DAME-DE-RIEZ					8 612 €	9 475 €	18 087 €
PORNIC						0 €	0 €
PREFAILLES					6 881 €	7 640 €	14 521 €
SAINT-GERVAIS					19 502 €	21 330 €	40 832 €
SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE						0 €	0 €
SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ						0 €	0 €
SAINT-JEAN-DE-MONTS						0 €	0 €
SAINT-URBAIN					9 341 €	10 370 €	19 711 €
SALLERTAINE					21 575 €	23 907 €	45 482 €
SOULLANS			26 298 €	28 518 €	0 €	0 €	54 816 €
VILLENEUVE-EN-RETZ					31 131 €	34 103 €	65 234 €
X_TOTAL	122 100 €	122 123 €	229 045 €	248 134 €	434 875 €	462 240 €	1 618 517 €

Quelles actions mettre en œuvre pour la biodiversité avec cette dotation?



Dotation biodiversité

Critères d'attribution :

- Pour les communes rurales < 10 000 habitants
- Au moins 350 hectares en **aires protégées**
- Au moins 10 hectares en **zone de protection forte**
- Couvert à plus de **80% par une aire protégée**
- Il est couvert à **plus de 50% par un site Natura 2000**
- Il **joue une aire marine protégée**

Comment la dotation est-elle répartie ?

- L'attribution individuelle est déterminée selon la population (pour 1 tiers) et la superficie couverte par une aire protégée (pour 2 tiers)
- La superficie est pondérée par 1,5 (Natura 2000) ou par 2 (ZPF)
- Pour les communes jouxtant également une Aire Marine Protégée, une majoration de 10% est appliquée

Quelles actions mettre en œuvre pour la biodiversité avec cette dotation?



Animation Natura 2000 cadre national

1. **Mise en œuvre de la contractualisation non agricole**
 - 1.1-animation des contrats Natura 2000**
 - 1.2-animation des chartes Natura 2000**
 - 1.3-animation pour la gestion avec d'autres outils financiers (LIFE...)**
2. Mise en œuvre de la contractualisation agricole
3. Mise en œuvre des actions non contractuelles proposées par les DOCOB
4. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
5. Amélioration des connaissances et suivi scientifique
6. Communication, sensibilisation et information
7. Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
8. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site
9. Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB
10. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels



Mise en œuvre de la contractualisation non agricole

1.1-animation des contrats Natura 2000 et 1.2- des chartes

➤ Contrats Natura 2000 :

- **Chez des particuliers, à Saint-Hilaire-de-Riez** (en lien avec le Syndicat Mixte des marais de la Vie du Lignerion et du Jaunay) :

Dans les marais de la Vie, **projet de restauration de lagunes** avec :

- Création de berges en pente douce
- Création d'îlots de nidification
- Dévasage de lagunes
- Simplification hydraulique

↳ 3 contrat déposés – travaux prévus en 2026



Localisation des lagunes du projet

↳ Visite de 3 autres marais pour possible contrat Natura 2000

Mise en œuvre de la contractualisation non agricole

1.1-animation des contrats Natura 2000 et 1.2- des chartes

➤ Contrats Natura 2000 :

- Auprès des collectivités :

A Notre-Dame-de-Monts, dossier déposé et travaux engagés pour :

- Le nettoyage raisonné
- Le désenfrichement de prairies
(arrachage de Baccharis)
- Le dévasage de fossés et le reprofilage de berges en pente douce
- La réimplantation de roselières



A Barbâtre, dossier en cours de finalisation pour dépôt

Mise en œuvre de la contractualisation non agricole

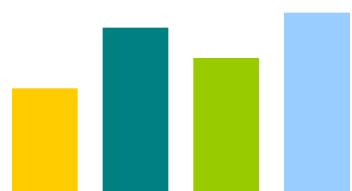
1.1-animation des contrats Natura 2000 et 1.2- des chartes

➤ Charte Natura 2000 :

356,9 hectares engagés en charte, dont

**7,8 hectares renouvelés en octobre 2025 à
Saint-Urbain**

+ 2 chartes arrivées à terme en 2025



1.3-animation pour la gestion avec d'autres outils financiers : LIFE SALLINA

➤ Dans le marais de Millac

- Débroussaillage de 14 îlots de nidification pour maintenir l'attrait des îlots pour les avocettes
- Inventaire de la nidification de l'Avocette élégante en juin 2025



Nidification de l'Avocette élégante :

- Les îlots débroussaillés ont tous accueilli au moins 1 nid d'Avocette (sauf 1 lagune, peu favorable à l'espèce)
- **Le nombre de jeunes à l'envol n'a pas pu être estimé, ni le taux d'éclosion**



Animation Natura 2000 cadre national

1. Mise en œuvre de la contractualisation non agricole
 - 1.1-animation des contrats Natura 2000
 - 1.2-animation des chartes Natura 2000
 - 1.3-animation pour la gestion avec d'autres outils financiers (LIFE...)
2. **Mise en œuvre de la contractualisation agricole**
3. Mise en œuvre des actions non contractuelles proposées par les DOCOB
4. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
5. Amélioration des connaissances et suivi scientifique
6. Communication, sensibilisation et information
7. Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
8. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site
9. Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB
10. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels



2 - Mise en œuvre de la contractualisation agricole

en partenariat avec :



Augmenter les surfaces pâturées au printemps



- 50% pâturage du plan de gestion (25% libre et 25% exclusif)
- 50% pâturage exclusif MHU2

Favoriser la nidification des espèces « tardives »



- 1 km de clôture pour 100 ha engagé
- MAE fossés orientée restauration des berges

Favoriser l'eau dans les baisses



- 5% de baisses en eau avec batardeau dans le PDG
- Mesure MHU4

Préserver la végétation de bords de berge du pâturage et reconquête des berges



- Mesure ESP1



2 - Mise en œuvre de la contractualisation agricole

Bilan des engagements MAEC

en partenariat avec :



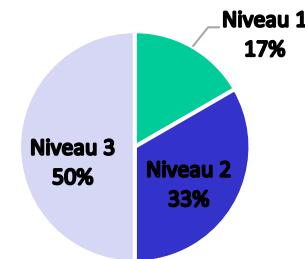
CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

Mesures	Campagne 2023	Campagne 2024	Campagne 2025
MHU1 - Pâturage	218	0	253
MHU2 – 50% Pâturage	6363	276	1200
MHU4 – Baisses en eau	1668	57	215
MLS1 – Marais salants	235	51	15
ESP3 - Retard de pâturage 3	4	0	0
ESP4 - Retard de pâturage 4	63	0	67
<i>ESP1 – Mise en défens</i>	782	120	331
CPRA – Création de prairies	7	5	9
<i>IAE2 – Entretien des mares</i>	110 mares	24 mares	29 mares
<i>IAE3 – Entretien des fossés</i>	-	118 km	16 km
TOTAL	8 558 ha	389 ha	1695 ha

Total des 3 campagnes :

10 642 ha engagés en MAEC

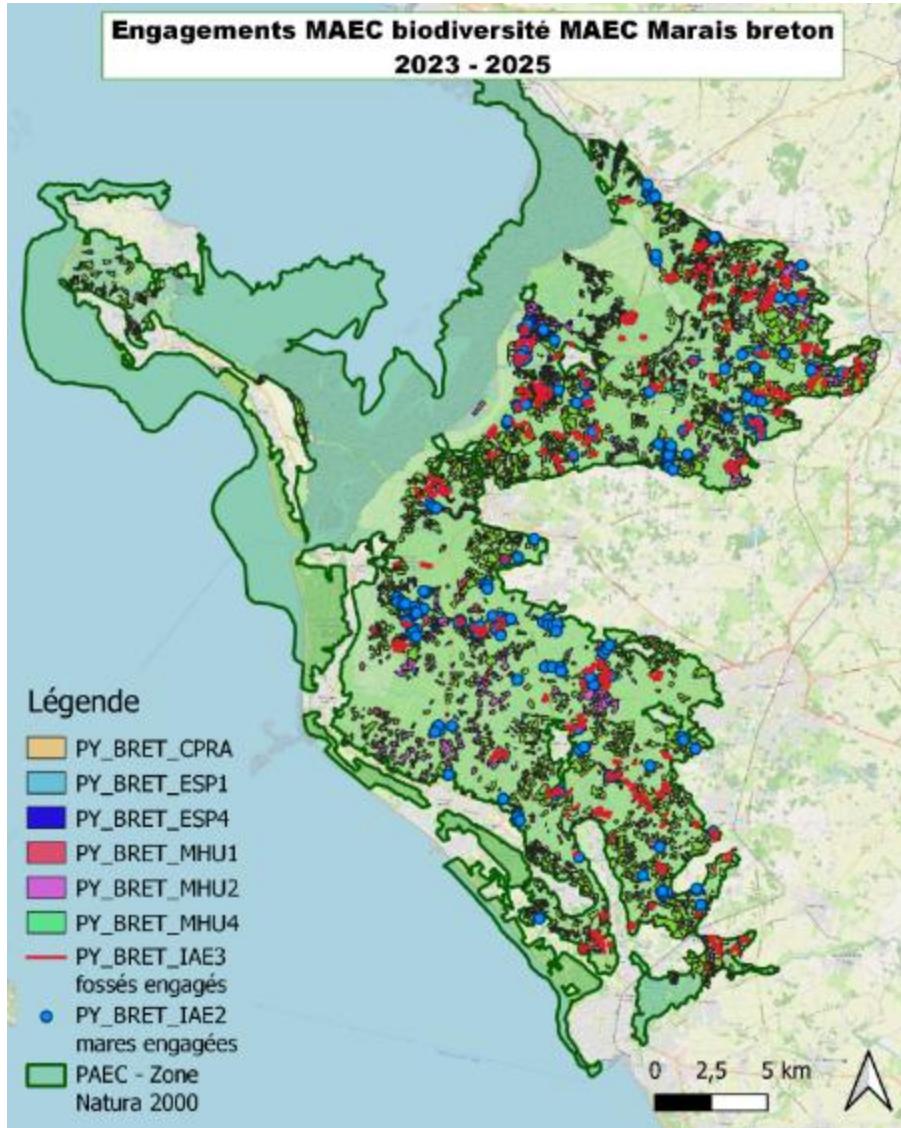
NIVEAUX DE MESURES
campagnes 2023 à 2025



2 - Mise en œuvre de la contractualisation agricole

Bilan des engagements MAEC 2023 - 2025

en partenariat avec :



Montant reçu sur le territoire via les MAEC :

2 283 284 €

MAEC IAE3 - Fossés

134 km engagés par 60 exploitants en 2024 et 2025

30 exploitants nous ont signalés avoir commencé les travaux :

- Plus de 38 400 ml de fossés tertiaires curés à ce jour.
- Dont 3146 ml de pentes douces réalisées



2 - Mise en œuvre de la contractualisation agricole

Formations obligatoires

1 formation = 1 journée

- 3 formations en avril 2025 pour 33 exploitants éleveurs
- Reconnaître les oiseaux et la flore de mon exploitation et lien avec les pratiques agro-environnementales X Paturajust
- Gestion du parasitisme en zones humides
- Reconnaître les oiseaux et la flore de mon exploitation et lien avec les pratiques agro-environnementales

Globalement de bons retours sur le contenu des formations



2 - Mise en œuvre de la contractualisation agricole

Indicateurs de suivi

- Indicateur « **Nombre de couples nicheurs de Barge à queue noire** » :



- Objectif ~ 100 couples
- Résultats : Entre 86 et 123 couples en 2024, entre 92 et 127 en 2025

- Indicateur « **Suivi des parcelles et végétations humides** » :



- Objectif : démontrer l'influence du maintien de l'eau dans les prairies pour le développement des végétations caractéristiques des prairies humides
- Indicateur non mis en œuvre. Projet SUPRAGRASS pourrait répondre à cet indicateur (suivi par télédétection des prairies)



- Indicateur « **Suivi du ratio parcelles fauchées/parcelles pâturées** »

- Objectif : augmenter la part de parcelles strictement pâturées
- Indicateur partiellement mise en œuvre (analyse CarHab). Projet SUPRAGRASS possible

- Indicateur « **Suivi des parcelles mises en défens** » - pas d'usage entre le 1^{er} janvier et le 15 août puis entretien obligatoire



- Objectif : démontrer que l'absence d'usage sur certaines parcelles est favorable à la biodiversité
- Résultats : similaires à 2024 avec une plus forte présence de passereaux dans ces parcelles sans usage après la fauche



2 - Mise en œuvre de la contractualisation agricole

ELEVEURS

- Indicateur « **Suivi des lagunes reconnectées** » :



- Objectif : montrer que la reconnexion des lagunes récemment déconnectées est favorable à l'habitat « Lagune côtière » avec une note entre 70 et 80/100
- Résultats : 62/100 en 2023 (état des lieux) - **70,4/100** en 2024 et **67/100** en 2025 (effet pluviométrie ?)

- Indicateur « **Suivi des berges** » (**MAEC mares et MAEC fossés**) :



- Objectif : augmentation des linéaires de berges colonisées par les hélophytes
- Résultats : similaires à 2024 dont majorité des berges ont **peu ou pas de végétations** et environ un tiers sont bien végétalisées. 1 seul agriculteur a effectué ses travaux de curage (MAEC fossés) lors du passage de 2025.

- Indicateur « **Suivi des roselières mises en défens** » (**clôtures PDG**)



- Objectif : montrer que la pose d'une clôture permet le développement des roselières (en linéaires et surfaces)
- Résultats : jeunes pousses observées en 2025 (potentiel d'augmentation de la surface de roselières), en attente du suivi de 2026 pour confirmer le développement



Animation Natura 2000 cadre national

1. Mise en œuvre de la contractualisation non agricole
 - 1.1-animation des contrats Natura 2000
 - 1.2-animation des chartes Natura 2000
 - 1.3-animation pour la gestion avec d'autres outils financiers (LIFE...)
2. Mise en œuvre de la contractualisation agricole
- 3. Mise en œuvre des actions non contractuelles proposées par les DOCOB**
4. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
5. Amélioration des connaissances et suivi scientifique
6. Communication, sensibilisation et information
7. Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
8. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site
9. Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB
10. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels



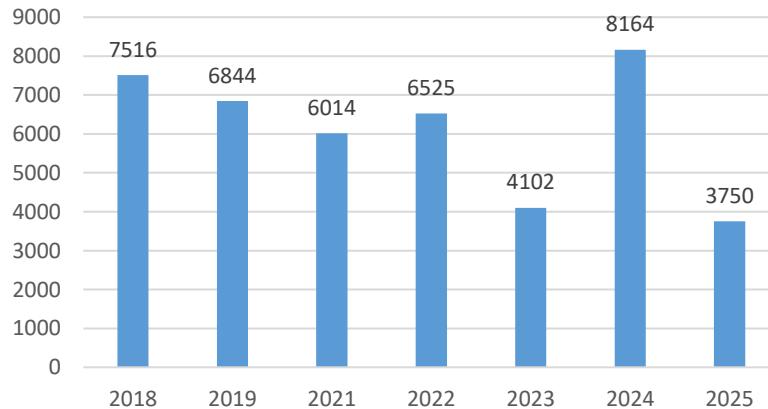
3- Mise en œuvre des actions non contractuelles des DOCOB

Mission ambassadeurs du littoral 2025

Recentrage de la mission sur les sites à enjeux de biodiversité:

- Sites de pêche à pied hermelles et zostère
- Plage Gravelot à collier interrompu
- Dunes grises (ONF)
- Qualité de l'eau
- Port du Collet

Nombre de personnes sensibilisées



Moins de personnes sensibilisées: fréquentation très faible dans les dunes (Tresson) et au collet



3- Mise en œuvre des actions non contractuelles des DOCOB

Mission ambassadeurs du littoral 2025

Maraudage

- + Stands devant les offices de tourisme
- + Organisation de 4 sorties grand public

Seulement 2 sorties avec des inscrits (8 personnes)

Visibilité très faible de l'action

Recentrage sur une unique sortie zostère en 2026?

AMBASSADEURS DU LITTORAL 2025

SORTIE ZOSTÈRE

SORTIE HERMELLES

SORTIE A LA BERNERIE EN RETZ

GRATUIT SUR INSCRIPTION AU 02.51.39.55.62

Sorties organisées par le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf dans le cadre de l'animation Natura 2000



3- Mise en œuvre des actions non contractuelles des DOCOB

Déclinaison de la Stratégie Nationale Aires Protégées: état d'avancement

55 826 ha - 0,33% du site Natura 2000 sous protection “forte” en 2022 (181 ha)

0,66% du site Natura 2000 en 2025 → Objectif 1%

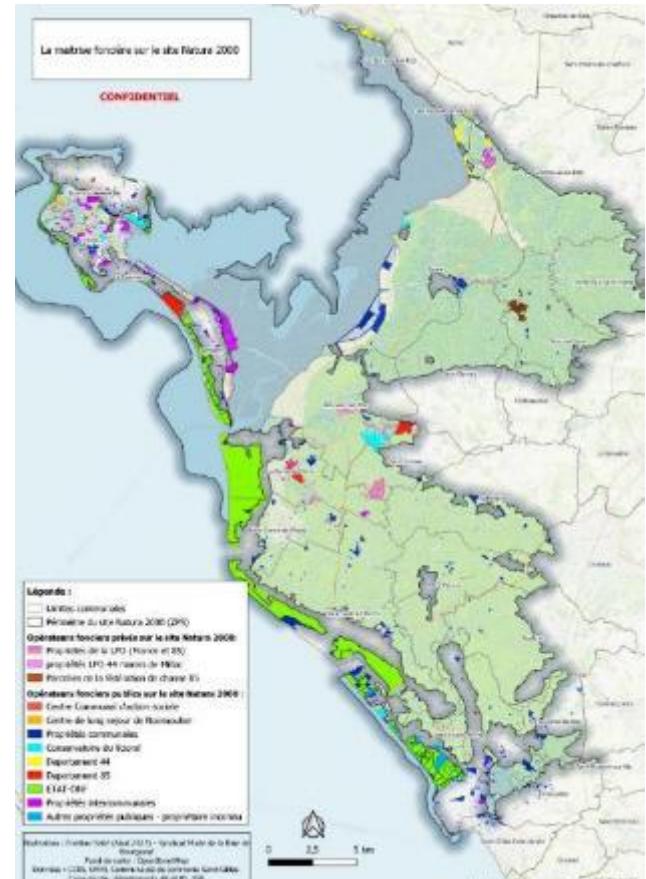
1771 ha gérés pour la biodiversité (CEN, CL, LPO...) soit 3% du site Natura 2000

→ Axe 1: Mobiliser des outils de protection forte sur ces surfaces

Création de la RNR du bout de sac (187 ha-Beauvoir sur mer)

1 demande d'APPB déposée pour la dune grise de Monts (166 ha)

1 réunion bilan avec les opérateurs fonciers du territoire → PAT



3- Mise en œuvre des actions non contractuelles des DOCOB

→ Axe 2: Protéger des sites à enjeux

Identification de 30 sites

- 200 ha ORE en cours de signature par la Fédération de chasse 44 sur Machecoul
- Achat 4 ha à St Hilaire de Riez par le Conservatoire du littoral
- De nouvelles labellisations ENS (90 ha à Notre Dame de Monts)

→ Axe 3 : Crédit d'un groupe de travail sur la baie de Bourgneuf

- Des échanges avec les services de l'Etat

Nord Atlantique-Manche Ouest: objectif 3% de ZPF

Sur la base des Documents Stratégiques de Façade

9	20	Récifs d'Hermelles Roches de la Fosse et alentours	Enjeux forts Habitats biogéniques(hermelles)
10	20	Banc de maërl au nord de Noirmoutier	Enjeux moyens habitats biogéniques(bancs de maërl)
11	20	Récifs d'Hermelles Roches de Bouin et Massif de la Boutinardière	Enjeux forts Habitats biogéniques(hermelles)

3- Mise en œuvre des actions non contractuelles des DOCOB

Reconnaissance ZPF (instruction sept 2025)

1/Cœurs de parc, APHN, RNR, RNN → ZPF automatique

2/

ORE

Sites du conservatoire du littoral

Périmètre protection des réserves

Sites classés

Maitrise foncière CEN

Réserve nationale de chasse et de faune sauvage

ENS

Sites du domaine foncier de l'Etat



Reconnaissance ZPF au cas par cas (dossier) si

- Absence ou diminution significative des pressions
- Document de gestion ou liste objectif de protection
- Dispositif de contrôle des réglementations ou mesures de gestion
- Enjeux écologiques d'importance (HIC...)
- Mesure mises en place pour protéger la zone pendant minimum 10 ans
- Dispositif de suivi et d'évaluation

Animation Natura 2000 cadre national

1. Mise en œuvre de la contractualisation non agricole
 - 1.1-animation des contrats Natura 2000
 - 1.2-animation des chartes Natura 2000
 - 1.3-animation pour la gestion avec d'autres outils financiers (LIFE...)
2. Mise en œuvre de la contractualisation agricole
3. Mise en œuvre des actions non contractuelles proposées par les DOCOB
- 4. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences**
5. Amélioration des connaissances et suivi scientifique
6. Communication, sensibilisation et information
7. Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
8. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site
9. Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB
10. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels



4- Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences

De nombreux projets, documents cadres... soumis à étude de leur incidence sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000

- Item 7 liste locale 2 - Retournement de prairies permanentes ou temporaires de plus de 5 ans
= évaluation des incidences Natura 2000 dès le 1^{er} m²

« est considéré comme retournement le fait de casser le couvert végétal de la prairie pour planter une culture ou réimplanter une prairie »

- Item 35 liste locale 2 – Crédit de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste (pour toute création ex nihilo)
= évaluation des incidences Natura 2000

Dans le cadre du régime d'application d'évaluation des incidences :

SMBB = chargé du porter à connaissance des enjeux et impacts du projet sur les enjeux Natura 2000

DDTM : chargée de l'instruction de certaines évaluations



Animation Natura 2000 cadre national

1. Mise en œuvre de la contractualisation non agricole
 - 1.1-animation des contrats Natura 2000
 - 1.2-animation des chartes Natura 2000
 - 1.3-animation pour la gestion avec d'autres outils financiers (LIFE...)
2. Mise en œuvre de la contractualisation agricole
3. Mise en œuvre des actions non contractuelles proposées par les DOCOB
4. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
- 5. Amélioration des connaissances et suivi scientifique**
6. Communication, sensibilisation et information
7. Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
8. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site
9. Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB
10. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels



5- Amélioration des connaissances et suivi scientifique

➤ Gravelot à collier interrompu (avril – juillet 2025)

- Co-animation du suivi SMBB/LPO Vendée
- Animation et coordination des protections de nids : LPO Vendée



Résultats :

- Une année assez difficile pour la reproduction de l'espèce -
- ~ 40 couples nicheurs dont 25 certains (observation des nids ou des comportements nicheurs précis)
- Les enclos posés ont été plutôt bien respectés – la protection des nids facilite le succès reproducteur de ces oiseaux



5- Amélioration des connaissances et suivi scientifique

➤ Euphorbe péplis (août 2025)

Prospection des secteurs historiques (SMBB, ONF, CCIN, OMDM)

8 pieds trouvés à Saint-Hilaire-de-Riez, Notre-Dame-de-Monts, La Barre-de-Monts et Barbâtre)



➤ Récifs d'Hermelles (février et août 2025)

➤ Participation aux comptages mensuels de la baie de Bourgneuf
(coordonnée par la LPO 85) : comptage des sites de reposoirs de la façade ouest de l'île de Noirmoutier



5- Amélioration des connaissances et suivi scientifique

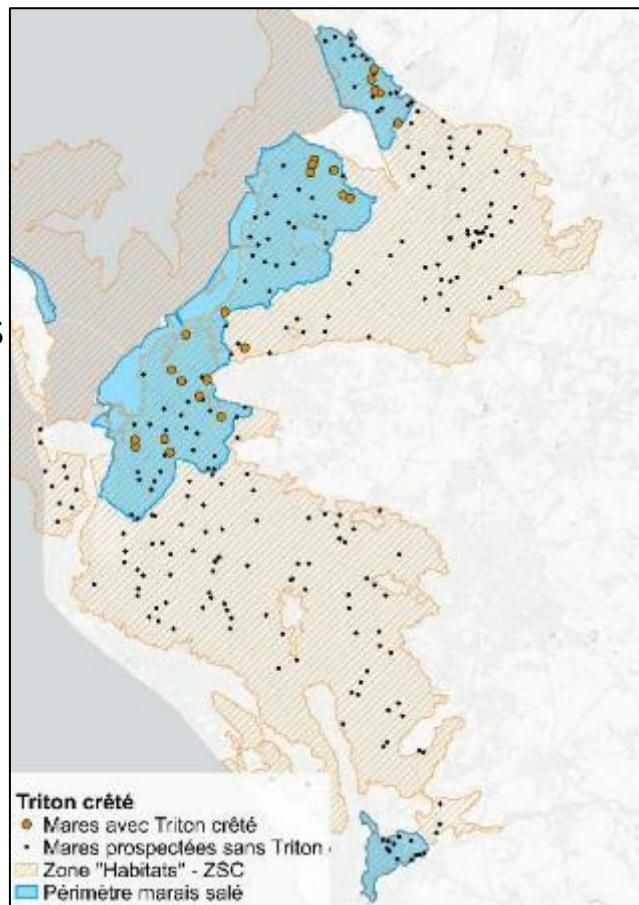
➤ Accueil d'un stagiaire pour les suivis biologiques (2 mois au sein du pôle GEMABIO)

Appui pour le suivi du Triton crêté :

- Prospection en sud Marais breton (marais de Soullans, du Perrier et secteur de Riez) pour **clôturer l'échantillonnage du marais**
- Analyse et **bilan des 4 années de suivi**

Bilan du suivi du Triton crêté (2021 – 2025) :

- 263 mares prospectées dont 23 avec Triton crêté
- Les mares du marais doux sont très peu favorables à l'espèce (absence quasi systématique d'herbiers aquatiques, présences importantes d'EEE)
- Le marais salé semble constituer **une zone « refuge »** pour l'espèce en reproduction dans les mares dans laquelle des travaux de restauration de mares pourraient être priorisés



5- Amélioration des connaissances et suivi scientifique

- Accueil d'un stagiaire pour les suivis biologiques (2 mois au sein du pôle GEMABIO)

Recherche de mares atterries en marais salé :

- A partir de photos aériennes
- Vérification sur le terrain, depuis la route
(difficultés d'accès lié à l'absence d'autorisation préfectorale)



5- Amélioration des connaissances et suivi scientifique

Divers:

- Participation au comptage national des pêcheurs à pied août
5 134 pêcheurs à pied comptés sur toute la baie de Bourgneuf

Territoire	Libellé du site	Code	Nb de pêcheurs
Baie de Bourgneuf	Le Devin	BOUR_00	61
Baie de Bourgneuf	Poloux (Bouin)	BOUR_01	228
Baie de Bourgneuf	Le Gois	BOUR_02_03	2147
Baie de Bourgneuf	Fromentine	BOUR_04	70
Baie de Bourgneuf	Barbâtre STEP à la Fosse	BOUR_05	260
Baie de Bourgneuf	Cailla	BOUR_07	118
Baie de Bourgneuf	Fort Larron	BOUR_08	1043
Baie de Bourgneuf	La Clère	BOUR_09	60
Baie de Bourgneuf	La Linière	BOUR_10	53
Baie de Bourgneuf	L'Herbaudière	BOUR_11	68
Pays de Retz	La fontaine aux Bretons	RETZ_01	13
Pays de Retz	La Joselière	RETZ_02	39
Pays de Retz	La Birochère	RETZ_03	7
Pays de Retz	Gourmalon, Anse aux lapins	RETZ_06	27
Pays de Retz	Grande plage de Préfailles	RETZ_07	51
Pays de Retz	La Hutte / Roche percée	RETZ_08	22
Pays de Retz	Anse du sud	RETZ_09	18
Pays de Retz	Pointe du Bariillet, pointe de l'Apcheu	RETZ_10	46
Pays de Retz	Grande place de la Bernerie-en-Retz	RETZ_16	654
Pays de Retz	Boutinardière	RETZ_17	123
Pays de Retz	Le port Meleu	RETZ_18	26
TOTAL			5134



Animation Natura 2000 cadre national

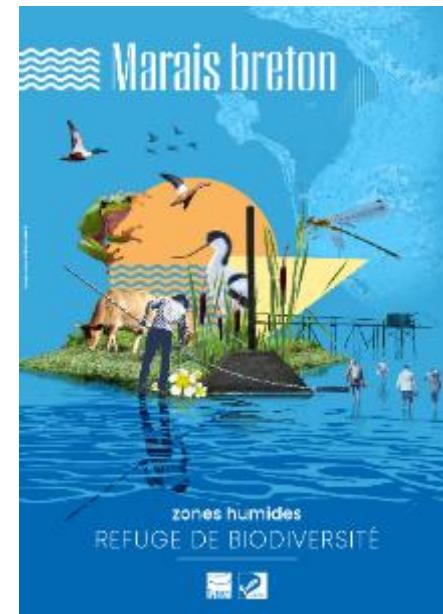
1. Mise en œuvre de la contractualisation non agricole
 - 1.1-animation des contrats Natura 2000
 - 1.2-animation des chartes Natura 2000
 - 1.3-animation pour la gestion avec d'autres outils financiers (LIFE...)
2. Mise en œuvre de la contractualisation agricole
3. Mise en œuvre des actions non contractuelles proposées par les DOCOB
4. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
5. Amélioration des connaissances et suivi scientifique
- 6. Communication, sensibilisation et information**
7. Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
8. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site
9. Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB
10. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels



6 - Communication, sensibilisation et information

Dans le cadre de Ramsar

- Visite de Ramsar France en janvier
- Soirée sur la biodiversité des marais salé à Villeneuve-en-Retz (*80 personnes*)
- Création d'une identité graphique pour le site Ramsar (*60 affiches distribuées*)
- Edition d'un programme commun de sorties en février
 6 structures: SMBB/OMDM/LPO 85/ ONF/ SM Vie et Jaunay/CCIN
949 participants en 12 propositions
En moyenne 13 personnes par sortie





6 - Communication, sensibilisation et information

MARAIS BRETON,
BAIE DE BOURGNEUF,
ÎLE DE NOIRMOUTIER
ET FORÊT DE MONTS

Dans le cadre de Ramsar

- La Biodiversité ça me dit de janvier à novembre mais le lundi!
9 émissions sur les acteurs de la biodiversité

- Parcours Ramsar
2 classes de CM1-CM2 de Challans



6 - Communication, sensibilisation et information

Autres actions

- **Participation aux évènements organisés par les collectivités :**
 - OMDM : La Belle Action, Journée Internationale de la Forêt
 - Challans Gois : Vert l'Avenir
- **Participation à l'AG de l'APLAV** : présentation et sensibilisation aux herbiers de Zostères et récifs d'Hermelles
- **Expositions :**
 - Sur la Loutre à Beauvoir-sur-Mer
- **Intervention pour des scolaires :**
 - futurs aquaculteurs et pêcheurs à pied pro à la MFR de Challans (2x/an)



6 - Communication, sensibilisation et information

Autres actions

Organisation d'un « éduc'tour » pour les offices de tourisme du territoire – au Daviaud :

- **Observations sur le terrain de la biodiversité du marais**
- **Interventions de l'OMDM (limicoles nicheurs) et du SMBB (habitats, faune et flore du marais)**
- **Echanges sur les besoins des offices en termes de connaissances**
- **Mise à jour d'un « mémo biodiversité » avec conseils sur les bonnes pratiques**
→ Distribué aux collectivités et offices de tourisme

La qualité des eaux littorales

La zone littorale présente de nombreux enjeux aussi bien environnementaux que socio-économiques du fait de son attractivité touristique et des activités aquacoles qui s'y exercent. La qualité de l'eau littorale conditionne le bon fonctionnement de la zone côtière, une bonne gestion de l'eau est donc primordiale pour maintenir l'activité présente sur les territoires côtiers.

Les apports en micro-organismes par les eaux douces peuvent impacter négativement la santé et l'économie. Les bactéries Escherichia coli notamment peuvent contaminer les coquilles et provoquer des maladies digestives chez les personnes qui en consomment. Il s'agit d'une bactérie naturellement présente dans la flore digestive des animaux. L'origine des apports peut ainsi être multiple :

La biodiversité du marais

Le projet Le Marais breton et ses espaces naturels

La Loutre d'Europe

La Loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique protégé en France depuis 1979. Elle est le seul mammifère ciblé par Natura 2000 présent sur notre territoire.

Elle vit dans les milieux aquatiques et fréquente notamment le marais où elle y trouve son alimentation mais aussi des terriers, appelés « caches », dans lesquels elle se reproduit. Elle mange essentiellement des poissons mais peut aussi consommer des invertébrés aquatiques ou des amphibiens.

Famille : Mustélidae
Longueur ♀♂ : de 1 à 1,30 mètres
Poids : de 6 à 11 kg



Photo : Loutre d'Europe (Gwen BULLOCH)

Point(s) d'observation de la loutre en 2021 et 2022 au sein du site Natura 2000. Plus la couleur est sombre, plus les indices de présence ont été fréquemment observés.

Le Campagnol amphibie

Moins connu que la Loutre d'Europe, le Campagnol amphibie aussi appelé rat d'eau, est un rongeur aquatique. C'est un habitant du marais qui apprécie particulièrement les îlots bordés de Joncs, de phragmites et de carex.

Le Campagnol amphibie est rarement visible, mais sa présence peut être confirmée par ses croûtes. En effet, le Campagnol amphibie dépose des excréments en « croûte » de 5 à 15 croûtes, qu'il utilise pour masquer son territoire, surtout pendant la période de reproduction.

En l'état actuel des connaissances, le Marais breton et les marais de l'Ile de Noirmoutier constituent un des bastions de l'espèce, préhélée dans toute la France.

Campagnol amphibie (Ile de Noirmoutier) (P. GUILLOU)

Stéphane Ménard de la filière de l'agrofore
22 rue du port - 56200 Bézecquer-sur-Mer
Tel. : 02 97 26 00 00 - www.menard-agrofore.com



6 - Communication, sensibilisation et information

Autres actions

Organisation d'une réunion de sensibilisation aux services urbanismes et élus en charge de l'environnement – Le Perrier

- Sensibilisation aux enjeux Natura 2000 et à la biodiversité locale
- Sensibilisation aux zones humides (en lien avec le SAGE)
- Présentation de la doctrine zone humide (DDTM de Vendée)
- Rappel sur les évaluations des incidences Natura 2000 (DDTM de Vendée)



Animation Natura 2000 cadre national

1. Mise en œuvre de la contractualisation non agricole
 - 1.1-animation des contrats Natura 2000
 - 1.2-animation des chartes Natura 2000
 - 1.3-animation pour la gestion avec d'autres outils financiers (LIFE...)
2. Mise en œuvre de la contractualisation agricole
3. Mise en œuvre des actions non contractuelles proposées par les DOCOB
4. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
5. Amélioration des connaissances et suivi scientifique
6. Communication, sensibilisation et information
7. **Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques**
8. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site
9. Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB
10. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels



7- Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

- Comité de pilotage – La Borderie du Marais et Lagune de Bouin (FDC85)
- Projet ADAPTO+ Luzéronde
- Conseil scientifique et comité consultatif Réserve Naturelle Nationale des marais de Müllembourg
- Comité consultatif Réserve Naturelle Régionale polder Sébastopol
- Comité de suivi Analyse Risque Pêche (OFB)
- Comité site Natura 2000 Loire externe
- Réunions sensibilisations enjeux Natura 2000 en mer

- Projet restauration du marais des basses vallées de la Vie par le Syndicat mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay
- Projet LIFE Palustris
- PNG Limicoles nicheur, PNA Phragmite aquatique
- Mesure compensatoire MC6 EMYN

...



Animation Natura 2000 cadre national

1. Mise en œuvre de la contractualisation non agricole
 - 1.1-animation des contrats Natura 2000
 - 1.2-animation des chartes Natura 2000
 - 1.3-animation pour la gestion avec d'autres outils financiers (LIFE...)
2. Mise en œuvre de la contractualisation agricole
3. Mise en œuvre des actions non contractuelles proposées par les DOCOB
4. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
5. Amélioration des connaissances et suivi scientifique
6. Communication, sensibilisation et information
7. Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
- 8. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site**
9. Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB
10. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels



8- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

→ **Groupe de travail des élus des collectivités Natura 2000**

1 réunion d'échanges en amont des groupes de travail

→ **Participation au comité national des élus Natura 2000 (2 fois/an)**

→ **Accueil de la journée des élus Natura 2000 en Pays de la Loire**



Animation Natura 2000 cadre national

1. Mise en œuvre de la contractualisation non agricole
 - 1.1-animation des contrats Natura 2000
 - 1.2-animation des chartes Natura 2000
 - 1.3-animation pour la gestion avec d'autres outils financiers (LIFE...)
2. Mise en œuvre de la contractualisation agricole
3. Mise en œuvre des actions non contractuelles proposées par les DOCOB
4. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
5. Amélioration des connaissances et suivi scientifique
6. Communication, sensibilisation et information
7. Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
8. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site
- 9. Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB**
- 10. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels**



9-Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB

Aucune action

Révision des DOCOB à prévoir ?

*Echanges sur les possibilités de mise à jour de la carto du marais doux
DOCOB ZSC Marais breton parmi les plus anciens des Pays de la Loire*

10-Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels

